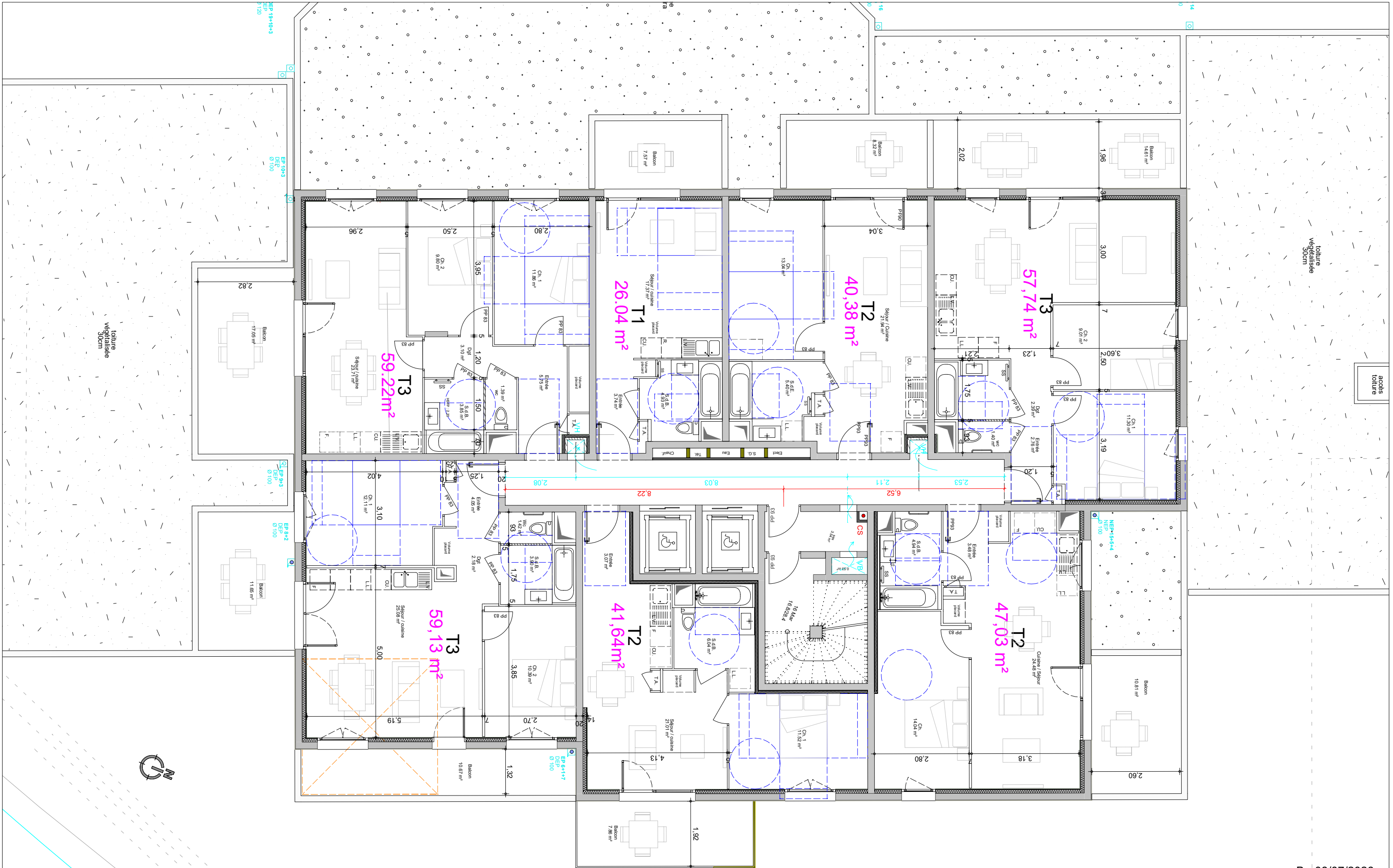




B - 08/07/2026
C - 04/09/2026

- Dans tous les cas de cette étude de faisabilité, l'architecte conserve la propriété intellectuelle et artistique de son œuvre, conformément aux articles L111-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- Etude de faisabilité conforme au PLUi en vigueur sous réserve d'échange et de concertation avec le service urbanisme de la ville de Grenoble.

**Etude de Capacité et de Prospective Urbaine
sur le tènement de la Poterne Grenoble, 38100**
Parcelles DX n°44 (Poterne)

**ESQUISSE
R+1**

Ech :
1/100

ESQ
C - 18-05 - 01

Date :
22/06/2026

**Atelier d'Architecture
NORMANDON & JARDIN**